des mesures précipitées l'amor d'une industrie prospère. L'incident a été clos par le vote presque unanime de l'ordre du jour pur et simple.

La Chambre a ensuite décidé la discussion de la proposition de M. Georges Berry, député de Paris, qui se basant sur la surévaluation de douze centimes pour la paie de quatre heures, demandait de réduire, pendant six semaines, à 5 fr. au lieu de 7 fr. le tarif du droit d'entrée des blés en France. C'était mettre du nouveau aux prises les libres-échangistes et les protectionnistes. Le ministre de l'Agriculture et, après lui, M. Méline ont combattu la proposition de M. Georges Berry qui a été repoussée par 422 voix contre 121.

Au Sénat

Le Sénat a abordé la deuxième délibération sur le service militaire de deux ans. Le rapporteur, M. Rolland, a présenté un troisième rapport supplémentaire, mais les modifications qui y sont introduites sont peu nombreuses, et ont été adoptées d'accord avec le ministre de la Guerre.

M. de Montfort a développé une motion préjudicielle qui tend à renvoyer le projet à l'examen de la Commission des finances et à inviter le gouvernement à consulter le Conseil supérieur de la Guerre.

Le général André s'est opposé à cette motion, déclarant notamment qu'il avait prié chaque membre du conseil supérieur de lui remettre par écrit son avis préalable.

La motion de Montfort a été repoussée par 195 voix contre 90. (On passe à la discussion des articles. Sur l'article 16, (*conseils de révision*), le général Mercier a demandé que, pour plus de garantie, un médecin civil fut adjoint au médecin militaire. Sur l'opposition du ministre de la Guerre, la proposition a été repoussée par 233 voix contre 8, et l'article 16 adopté. Le Sénat en est resté là. La discussion sera reprise jeudi.

CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

Union Sociale et Patriotique

Samedi 23 Mai a eu lieu à la section de la *Nouvelle Aventure*, par les soins de Messieurs Dessauvages et Leglet une soirée récréative suivie d'une tombola pour les adhérents du quartier et leur famille.

Un grand nombre a répondu à l'appel et c'est devant un auditoire des plus sympathiques, où les ouvriers dominaient, que M. Monnier prit la parole.

Comme l'assistance était composée en partie de dames, le sympathique Président de l'U. S. P., obéissant à une vieille politesse française qui assigne à la femme une place d'honneur, a dans une chaleureuse improvisation montré le rôle social de la femme.

Les applaudissements que ses paroles ont soulevés ont démontré suffisamment qu'il a su intéresser son auditoire. Rarement en effet il nous a été donné d'entendre des accents plus convaincus, des vérités aussi lumineusement exposées, des conseils plus pratiques, et nous sommes assurés que sa parole ardente tombée dans le cœur des mères de famille y portera des fruits.

Après M. Monnier ce fut le tour d'un jeune de *l'Avant-Garde*, M. Léon Parent, qui fit vibrer la corde patriotique. Dans une envolée de haute et chaude éloquence il rappelera les fastes glorieux de la France et chanta un hymne triomphant au drapeau national. Honneur à lui et à l'Avant-Garde Républicaine dont il est un des membres les plus autorisés, honneur à cette phalange de fils de travailleurs qui n'attendent que l'heure de leur majorité pour se jeter dans la mêlée et apporter aux défenseurs du droit et des libertés l'appoint de leurs généreux efforts.

Leur enthousiasme, leur crânerie, nous font oublier les bêchotés; les vesteries et l'indifférence de ces générations abâtardies qui n'ont plus le courage de se dresser devant l'insulte, et qui reçoivent les soufflets sans que le rouge de la honte ne leur monte au front.

Quant M. Parent eut fini de parler, commença la partie récréative du programme. Notre ami, Moïse Ogez, le chansonnier ouvrier a donné les plus beaux morceaux de son répertoire et ce serait miracle si les oreilles de notre Député-Maire n'auraient pas tinté, car tous ses méfaits ont été mis à nu.

La Secrétaire de l'U. S. P. et plusieurs artistes dont le nom m'échappe ont contribué au succès de cette ravissante soirée qui s'est terminée par le tirage de la tombola. Nous que le chiffre des présents dépassa 150 il y eut un prix pour chaque famille grâce à la générosité des adhérents du quartier.

La vente de cette fête intime a permis d'éveiller la susceptibilité de la police, car on nous a rapporté qu'un agent de la sûreté, dans le but probable de faire du zèle, a demandé à un adhérent, si dans les chansons les orateurs n'avaient pas attaqué le gouvernement. Je ne sais ce qui lui a été répondu, mais si ce fonctionnaire maladroit avait adressé à un homme avisé il aurait eu la réponse que la démocratie comportait. Quand le gouvernement se conduira comme il le doit, quand il ne provoquera pas la guerre civile, quand il aura souci de conserver intacts les principes de liberté et de fraternité, non, nous ne le combattrons pas. Mais aussi longtemps qu'il proscrira des français sous le prétexte qu'ils ne pensent pas comme les détroqués Combes et Charbonnel, aussi longtemps qu'il dilapidera nos finances au profit d'une armée de fonctionnaires inutiles, aussi longtemps qu'il ne nous laissera pas la liberté de confier l'instruction de nos enfants aux maîtres de notre choix, il ne doit attendre de nous aucune trêve. Nous ne cesserons de le combattre par tous les moyens en notre pouvoir, trop heureux si notre voix trouva écho chez nos concitoyens. Et maintenant, si l'agent de la sureté en question désire savoir avec quel enthousiasme a été accueilli les discours des orateurs, il peut s'adresser en toute confiance soit au local de la rue du Tilleul, soit encore à un président d'une des sections de la Solidarité qui par hasard jouait aux cartes à l'estaminet de la « Nouvelle Aventure » au moment de la sortie.

Revue Sensationnelle

Notre correspondant qui signe « Gladiator » a donné un compte rendu humoristique de la fameuse inspection du matériel de l'Ebouage, et comme il était présent il a crayonné cette fumisterie du maire de maître. Jamais en effet plus hilarant spectacle n'avait été offert aux yeux des tourquenois.

Ce n'est pas à dire que l'administration ne doive pas s'intéresser au bon entretien des tombereaux; aux aptitudes professionnelles du personnel, à la qualité des percherons : Ah mais non ! c'est un devoir pour elle de veiller à toutes ces choses mais il y a un moyen plus simple et moins ridicule de procéder. M'est avis que la surveillance serait plus efficace si de temps en temps la dite administration se rendait sur les lieux (je n'exige pas qu'elle y fasse un trop long séjour car la santé de ses dignes membres nous est trop précieuse) et s'informait du vieu de la façon dont se font les départs et les arrivées des tombereaux.

Ceci soit dit sans jeter la suspicion sur le travail des ébouseurs qui somme toute est aussi fatiguant que mal odorant.

Il est indéniable que ces inspections de matériel annoncées à dessein quelques jours à l'avance donnent prétexte à des dépenses exagérées qui tout en étant la plus souvent inutiles allègent notre porte-monnaie. Je n'en veux pour preuve que la communication qui vient de nous être faite par un ami bien placé pour le savoir. A peine l'inspection était-elle annoncée qu'il y eut branle bas à l'abattoir, tout comme il se fut agi d'une revue de Général dans un régiment quelconque. Le hernachumuel fut réparé à la hâte, les chevaux reçurent une friction supplémentaire, les tombereaux se couvrirent comme par enchantement d'une peinture neuve et les écuries elles-mêmes se revêtirent d'une nouvelle couche de chaux. Renouvellement de matériel sur toute la ligne quoi ! Ce qui donna le plus d'ennui ce fut la peinture des tombereaux. A ce sujet il nous revient qu'un ouvrier peintre ayant fait observer qu'un des tombereaux était trop mouillé pour se prêter à la toilette, reçut du celui qui est censé sous le nom du *mouchard* la réponse suivante : « Va tou train ne t'otchupe pas du reste, si la couleur ne tint po d'sus y a'da encore, car dins l'rue St-Jacques il y a un Monsi qui s'demande pas mi qua d'in vinte ».

Après cela là inutile d'insister n'est-il pas vrai.

En tous cas cette inspection aura profité au moins au marchand de couleurs et au cabaretier qui tient comptoir sur la place du Calvaire et qui n'est autre que le frère de l'adjoint Flament.

Nos Rues

En réponse à un article paru la semaine dernière sous la rubrique *Nos Rues*, un de nos lecteurs nous communique à ce sujet, d'une façon très humoristique, quelques réflexions en patois que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Monsi l'Rédacteur,

Cheulle semaine, in lijant *l'Courrier d'Tourcoi*, j'ai vu que vous avéz fait inne demande à Monsi Dronquet pour l'changi l'nom de l'rue du Lac, parquoi ch'est in nom trop jésuitique, mais aujourd'hu in passant au Boulevard j'ai vu inne rue qui possède in nom qui personnifie l'alliance du sabre et du goupillon, j'veux parler de l'rue de l'Abbé de l'Epée, est-ce que vous n'sari pas assez bon Monsi l'rédacteur de d'mander pour l'changi d'nom, in pavé l'appeler rue Joseph Reinach pasc'qu'in dit que si li y personnifie l'alliance du sac et du crespion.

Vous s'rap'lez, aussi, Monsi l'rédacteur qu'y a inne paire de mois, l'conseiller l'Chevron y avot d'mandé pour donner l'nom d'Zola à inne rue de Tourco, in d'mandant qu'in tiche de l'mette à inne rue qui avot in nom d'saint. Cheulle proposition a été résolue à l'Commission d'la voirie qui n'a pas ecor donné d'réponse. Y paraît qu'y n'est pas trouvé l'affaire sar à Tourco y n'a pas d'rue Saint-Antoine sar cedlo-li il arot été tout juste à cause de sin Compagnon.

Pourtant si la Commission d'la voirie elle voret s'y mette, y a inne masse de rues qu'in pavot l'changi l'nom, in pavot app'ler l'rue St.-Henri, rue du Bon Génie; l'rue des Coulons, rue du Jardinet, (ch'est l'rui plaijé à Andjeuse); l'rue du Printemps, rue Saison; l'rue de l'Boule d'Or, rue de l'Tête à d'Justaie; in pavot app'ler rue des Conseillers municipaux, l'rue des Bons Enfants; l'rue de l'Epine, in l'appellerot rue des Casserolles, car à Paris, ch'est l'Lépine qui est à leu tête; in donnerot l'nom de Rue du 27 Juillet, à l'rue des Orions, in souvenir des hor-ons qui ont été distribués par les agents n'jour-là; l'rue de la Frontière in l'appell'rot rue des Quarante Sous; et pour faire plaijî à Dugardin, *l'ancie acteur* de l'*Avenir* in pavot donner sin nom à l'rue du Congo; in donnerot l'nom de T'chevron, à l'rue de la Ferme, comme cha d'Justaie y m'devrot pas li dire de s'taire t'chan qui rut-lia au Conseil et pour faire plaijî à Roubaix, l'rue de *Lille* in l'appellerot rue de L'ile... du Diable; l'rue des Etudiants, in l'appellerot rue des Intelloc....*truelles*; et l'rue *Cinq-Jacques*, in l'appellerot rue de l'Administration; comme cha tout l'monde y s'rot content.

J'espère, Monsi l'rédacteur, que vous voudrez bien faire cheulle petite réclamation dins vou journal et permettez-mi d'vous armerchi à l'avanche.

K. TAPLASSE.

Prescrit-tome. — A propos, vous n'avez pas pour que que l'président du Conseil y est tout noir et qu'non déposé y va bientôt trépasser, ah bin ch'est pasque Combes y est au *goût Dron* et que Dron y *est Combes*.

Deuxième prescrit-tome. — Y a des gens qui n'veutient pas croire que Dron ch'est la doupleur et que l'Conseil ch'est inne troupe de saltimbanques, pourtant la preufe que Dron y dirige inne troupe de zozos, ch'est qui touche tous les ans trois mille chinq chiats francs pour les *frais d'représentation*.

K. TAPLASSE.

Une grande foire aux plaisirs et une fête de gymnastique auront lieu au patronage Notre-Dame de Lourdes, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les Dimanche 31 mai et lundi 1er juin. Un concert sera donné par l'Harmonie des Francs. La fête de gymnastique sera donnée par plusieurs sociétés. Il y aura un théâtre « La Gaîté Tourquenoise » et des balançoires, friteuses buvettes, etc. Le soir, bataille de confetti, illuminations, feu d'artifice. La fête promet beaucoup comme on peut en juger par ce court exposé.

COURSES DE TOURCOING

—:—

Dimanche 31 Mai

et Lundi 1er Juin

à 2 heures précises

21.400 francs de prix

A Messieurs les Industriels

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique prie Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de

l'Union Sociale & Patriotique

43, rue du Tilleul, où toutes les demandes et offres d'emplois formulées seront reçues gratuitement.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE

Convocations

Réunion mensuelles des adhérents :

Samedi 6 Juin à huit heures, du soir au Vert Baudet.

La réunion du Cheval Blanc est remise au Dimanche 7 Juin.

Dimanche 7 Juin à quatre heures, réunion au Cheval Blanc, Place Thiers, à.

A le même heure au Petit Barbier, rue Achille Testelin, 284. — A cinq heures, Hôtel des Sapeurs-Pompiers, rue de la Croix-Rouge, 270. — A la même heure, Au Pont de Neuville, 635.

MENUS FAITS DE LA SEMAINE

Vol. — Dans la nuit de lundi au mardi un malfaiteur s'est introduit dans le jardin de M. Emile Lescouart, rue Lamartine, et après avoir enfoncé la porte de poulailler, a enlevé un coq et une poule.

— Un vol de linge a été commis dans la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de M. Debrabant, employé d'octroi, demeurant rue de Rhin. Un malfaiteur s'est introduit dans son jardin et lui a enlevé deux draps et un essuie-mains.

Accident. — Mardi matin, vers onze heures, un accident s'est produit sur les chantiers du nouveau boulevard. Un chef de chantier, M. Guillaume Lick, âgé de 46 ans, se trouvait au bord d'une tranchée profonde de cinq mètres, et donnait des ordres aux ouvriers. Un homme pris de boisson, s'approcha de lui et lui prit la bas de la jambe. M. Lick, croyant que cette homme voulait la pousser dans la tranchée, se releva brusquement pour saisir son adversaire, mais il tomba à la renverse sur un wagonnet et se débotta l'épaule droite. M. Lick a été reconduit à son domicile, place Thiers, 20, où un médecin lui a donné des soins. L'ivrogne, cause de l'accident, a disparu sans mot dire. Il est inconnu.

Contraventions. — Edouard D..., 31 ans, pour défaut d'éclairage à son motocycle ; à Maurice N..., 21 ans, pour allure trop rapide de sa motocyclette, défaut de numéros, de certificat et de récépissé de déclaration ; à Louis P..., 19 ans pour allure trop rapide de sa bicyclette ; à Louis T..., 19 ans, pour avoir circulé sur un trottoir avec une bicyclette dépourvue de plaque ; à Henri G..., et Edmond D..., pour avoir circulé sur un trottoir à vélo ; à Alfred L..., 21 ans ; Henri X..., 13 ans ; Emile G..., 15 ans ; Achille M..., 21 ans, pour avoir joué aux noyaux sur la voie publique. Une autre contravention a été rédigée à la charge de J.-B. V..., 19 ans, pour avoir passé sur un terrain ensemencé.

— Jules V..., 40 ans ; Emma F..., 20 ans, pour embarras du marché après l'heure réglementaire. A Victor P..., 54 ans, pour ivresse, et à Henri D..., 36 ans, cocher, pour avoir refusé de conduire un voyageur étant en stationnement. à Louis W..., 66 ans, pour avoir circulé à bicyclette dans la square de l'Hôtel-de-Ville.

Trouvailles. — Un mandat-poste de 5 francs expédié de Lacn, a été trouvé rue de l'Hôtel de Ville, par M. Alphonse Lamblin, courtier, qui l'a déposé au poste de police. — M. Henri Leroy, cabaretier, rue des Anges, 10, a trouvé un petit chien blanc, tacheté de gris sur le dos. Le réclamer à M. Leroy. — L'agent de police Paul Descouleck a déposé au bureau central une paire de lunettes et son étui qu'il a trouvés sur la Grande-Place.

La charrette à chiens est sortie dans la matinée de jeudi et a fait un tournée en ville. Cinq chiens ont été pris et mis en fourrière.

Accidents du travail. — Chez MM. Motte-Dewavrin, une soigneuse de préparation, Palmyre Deltombe, 17 ans, a eu la main droite prise dans les organes d'un métier. Incapacité de travail de *six semaines*. Docteur Duquesnoy. — Un efflocheur de la Maison Valentin Roussel, Théophile Verbeck, 30 ans, s'est coupé à l'avant-bras droit avec son couteau. Huit jours de repos. Docteur Ledac. — Moise Loill, 32 ans, tisserand, chez MM. E. P. et Ch. Toulemonde, a été blessé à la jaue droite par une navette qui s'est échappée d'un métier. Cinq jours de repos. Docteur Picquet.

— A la boulangerie a Le Mutualité », un ouvrier, Louis Lepers, 55 ans, a été blessée à l'œil d'un coup de pelle, en travaillant dans le grenier Douze jours de repos. Docteur Fichaux. — Chez M. G. Masurel-Leclercq, un rattacheur, Camille Delsen, 33 ans, a'est contusionné au coude gauche en tombant sur le chariot d'un métier remvideur. Huit jours de repos. Docteur Leduc. — Un autre rattacheur de la même maison, Charles Barette, 16 ans 1/2, a eu la pouce gauche pris entre des baguettes du remvideur. Six jours de repos. Docteur Leduc.

— Chez M. Liénart-Walniar, un apprêteur, Désiré Vandevelde, 29 ans 1/2, s'est contusionné au dos en soulevant une balle de tissu. Six jours de repos. Docteur Bourgeois. — Henri Demoulet, 28 ans, monteur chez M. L. Bouque, s'est fait une entorse au pied gauche en sautant d'un camion. Dix jours de repos. Docteur Bernard.

— Un manœuvre, Edmond Haeck, 30 ans, au service de M. Aug. Masquillier, s'est contusionné la jambe droite en portant un bac de mortier. Cinq jours de repos. Docteur Vienne. — Augustin Massard, 32 ans, domestique chez M. Oscar Haque, messager, s'est blessé au médius droit en déchargeant un tonneau de cérusé. Huit jours de repos. Docteur Catteau. — Chez MM. A. et P. Pollet, un dégorgeur, Auguste Donnez, 19 ans, a été contusionné au coude droit au nettoyant un tambour de carde. Six jours de repos. Docteur Decherf. — Albert Morel, 18 ans 1/2, laveur chez MM. Tiberghien frères, a eu la médius gauche pris entre les rouleaux d'une laveuse, dix jours de repos. Docteur Bernard. — Un tourneur de la maison Paul Mallard, Emile Damoulin, 40 ans, s'est contusionné au coude droit en serrant un boulon. Quinze jours de repos. Docteur Playoust — Un briquetier, Odile Neuwa, ouvrier de M. Aug. Masquilier, s'est contusionné la genou gauche en tombant. Dix jours de repos. Docteur Vienne.

Avec 3 boîtes. — Douilens (Somme), le 27 mars 1902. Les excellentes Pilules Suisses m'ont radicalement guéri de douleurs d'estomac et d'une constipation opiniâtre. Il a suffi de 3 boîtes pour obtenir ce résultat. Perrin Devid. (Sig. lég.)

Avis. — Le sieur Henri Taegha, cabaretier, *Au Grand Tambour*, rue de la Blanche-Porte, Tourcoing, à l'honneur d'informer le public qui qu'il fera bouler chez lui à la platine

Le Dimanche 14 Juin 1903

Un joli fusil avec tous ses ustensiles

tels que : cuir à fusil, baguette, balles, étui capsules, mécanique à capsules, moule à balles, le tout pour 55 francs.

Conditions du jeu. — La mise sera de 25 centimes, chaque joueur pourra prendre 5 mises en laissant un homme d'intervalle.

Si les mises passent la valeur de l'arme, elles seront réparties au prix en espèces et si en cas les mises n'atteignent pas la valeur de l'arme une commission étrangère sera nommée pour former des prix en espèces.

Nota. — Le jeu étant couvert et éclairé rien n'empêchera le jeu d'avoir lieu. 115

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 1er Juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Pierre-Joseph DESURMONT

Epoux de Dame Sylvie MONTAGNE, décédé à Tourcoing, le 24 Mai 1903, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 1er Juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame

Catherine HONORÉ

Veuve de M. Jean DELESALLE, décédée à Tourcoing, le 4 Mai 1903, dans sa 82me année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Une Messe et un Obit de mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le mardi 2 Juin 1903, à sept heures trois quarts et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame

Berthe-Thérèse VANDEN BORRE

Veuve de Monsieur Isidore DEVOS, décédée à Tourcoing, le 24 Avril 1903, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Un Obit de mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Joseph (Croix-Rouge), le mardi 2 Juin 1903, à huit heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

Jules VANDECAVEYE

Décédé à Tourcoing, le 24 Avril 1903, dans sa 20e année, administré des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Un Obit de mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le mardi 2 Juin 1903, à sept heures trois quarts, pour le repos de l'âme de Dame

Rosalie VANASCHE

Epouse de Monsieur Jean-Baptiste VANCAUMENT, décédée à Tourcoing, le 9 Mai 1903, dans sa 63e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Un Obit du mois de juin sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le Jeudi 4 Juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Edouard-Joseph DANSETTE

camionneur, veuf de dame Marie-Thérèse CATEL, Décédé à Tourcoing, le 19 Avril 1903, à l'âge de 65 ans, administré des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 8 Juin 1903, à sept heures trois quarts, pour le repos de l'âme de Dame

Françoise VERSCHUERE

Epouse de Monsieur Charles VERMESCH, décédée à Tourcoing, le 5 Juin 1902, dans sa 69me année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte Eglise.

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi 8 Juin 1903, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Jules DELEERSNYDER

Membre du Tiers-Ordre, décédé à Tourcoing, le 31 Mai 1903, dans sa 28e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer les présents avis comme en tenant lieu.

Mouvaux

Après la Kermesse

Voilà notre première ducasse terminée. — L'administration radicale-socialiste que Mouvaux possède hélas, pour son plus grand malheur, a permis aux forains de s'installer sur la nouvelle Place, à l'emplacement de l'ancien cimetière. C'est le première année que pareil attentat se commet. Avec la grande majorité des habitants de Mouvaux qui ont encore au cœur le culte sacré des morts, nous espérions qu'on aurait eu la pudeur de respecter tous ceux qui dorment là leur dernier sommeil. Il n'en a rien été. M. Vincent lui même, serait bien de se rappeler, qu'il a perdu jadis un petit enfant et que cet enfant, a été inhumé-là.

Si l'administration municipale avait du goût et de la dignité, elle transformerait cette place en square public au lieu de la livrer aux tréteaux des saltimbanques.

Autre Note

Nous extrayons d'une longue lettre d'un de nos correspondants, les quelques lignes qui suivent : « Pourquoi d'ailleurs, avoir coupé en deux « notre vieille dacasse ! jadis, à partir de 4 à 5 « heures la Grand'Place ne désemplissait pas « jusqu'à la tombée de la nuit, et l'animation « était toujours grande. Aujourd'hui, les promeneurs se dissémment un peu partout et l'on ne « retrouva plus cet entrain des grandes foules « d'autrefois. »

— Un autre Mouvaltois, un cabaretier, nous écrit : « Ce changement s'était demandé par personne, et de ce fait, beaucoup sont mécontents Pour ma part, j'ai constaté notable diminution dans mes recettes cette année, et puisque la Mairie a ainsi travaillé contre moi je ne l'oublirai pas aux prochaines élections.

Honneur au « Courrier de Tourcoing »

Notre vaillant journal a eu les honneurs de la publicité au sein même du Conseil municipal. Et c'est M. le Maire lui-même !!! qui lui a taillé une réclame aussi gratuite qu'intéressante. M. Vincent a tenu à protester publiquement en séance du conseil municipal, contre la lettre insérée dans la *Courrier de Tourcoing*, il y a quinze jours, lettre dans laquelle un père de famille de Mouvaux étalait la sans-gêne du Maire qui autorise une quête faite disait-on, au profit d'un pauvre veuf, alors qu'il fait prélever sur les recettes de cette quête la montant de ses honoraires.

Nous ferons d'abord remarquer à M. le Maire que nos colonnes lui sont ouvertes, s'il a une rectification à faire valoir. Jusqu'à récépissé d'une réponse écrite, nous avons le droit et le devoir de maintenir ce que nous avons dit... et pour cause... M. le Maire !!!...

En outre, il faut donc que notre journal le gêne beaucoup pour qu'il éprouve le besoin d'en causer en séance de Conseil municipal.

A cet égard, nous connaissons un membre du conseil, qui figure bien avec M. Vincent sur le tableau municipal, et qui n'a pas caché ses sentiments à ce sujet, sentiments qui sont absolument les nôtres. Il est vrai que celui-là n'a pas peur de vous, n'est-ce pas M. Vincent ?

Un suicide. — Une dame, M..., âgée de 61 ans, habitant avec sa fille et son beau-fils, rue de Roubaix, a été trouvée, par ce dernier, pendue dans sa chambre. Cette personne avait l'habitude de se reposer chaque jour après son repas. Lundi après midi, elle était montée comme d'habitude Son beau-fils, s'aperçevant bientôt qu'elle restait couchée plus longtemps que de coutume, monta au premier étage et trouva la pauvre femme pendue. Il coupa aussitôt la corde, mais tous les soins furent inutiles, la mort avait fait son œuvre On croit que Mme M..., aura agi dans un accès de fièvre chaude.

Accident du travail. — Un peigneur de la maison Lorthiois frères, Gustave Verbeggha 20 ans, a eu la médius et l'annulaire droits pris entre les hérissons et le cylindre d'un métier. Trois semaines de repos. Docteur Decherf.

Neuville-en-Ferrain

Nous avons reçu trop tard pour être insérée dans notre édition de dimanche dernier la relation de trois réunions données par l'Union Libérale Républicaine, la Dimanche 17 Mai, à ses adhérents.

L'Union Libérale Républicaine est basée sur les mêmes principes que l'Union Sociale et Patriotique; principes de Liberté, d'Egalité et de